



www.mairieaumetz.com

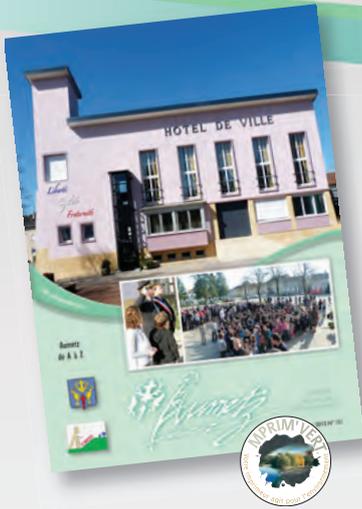
Aumetz
de A à Z



Aumetz
de A à Z

JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

MAI 2012 n° 151



SOMMAIRE

- Sommaire, édito, Agenda du Maire3
- Conseil municipal4-5
- Vie municipale6-7
- Projet « Citoyen de demain »8-9
- Travaux10-11
- Budget12
- Vie associative13
- Manifestations14
- état civil-tribunes15

Cher(e)s Aumessoises et Aumessois,

Au moment où j'écris ces lignes nous avons changé depuis peu de président de la République, de gouvernement, de direction et de dirigeants pour notre pays la France.

Cette belle France : celle de Voltaire jusqu'à la Révolution Française, celle de la Commune de Paris et de Louise Michel, celle de l'appel du 18 juin et du Général de Gaulle, celle des conflits mondiaux et notre résistance nationale ...

Soyons clairs celle dont nous pouvons être digne, et dont nous n'aurons jamais honte, quel que soit notre statut social, notre origine, notre religion.

Alors sans excès démagogique ou politique, laissons ceux en place à l'ouvrage !!

Que nous soyons de droite, de gauche ou d'ailleurs ... Laissons les travailler, au moins un petit peu.

Comme le dit l'adage un peu trivial : « C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon »

Alors laissons travailler. Cependant, je vous le demanderai comme je vais me l'appliquer à moi-même, de rester vigilant et de garder notre esprit critique, sans complaisance...

Dans la situation économique, sociétale et politique, que nous vivons au niveau mondial, européen et français, il va falloir agir, réagir, vite et bien. Nous voyons ces dégâts au plus proche de nous : Arcelor-Mittal à Florange, Alpha-Santé à Hayange, les travailleurs frontaliers licenciés, etc...

Je souhaite que tout le monde prenne conscience des défis à relever, au plus proche du quotidien de tout à chacun : licenciement, pouvoir d'achat, éducation des enfants, solidarité aux plus démunis,...

Ce qui importe c'est que l'être humain revienne au centre des préoccupations de nos dirigeants, sans qu'ils soient dirigés par la finance malsaine, les technocrates déconnectés de la réalité et du quotidien de chacun, la loi individualiste au détriment du plus grand nombre !!!

Cela s'appelle vivre en « République française »

C'est après cette mise en garde, amicale mais ferme et déterminée, qu'au nom de mon équipe et moi-même, je vous adresse mes plus amicales pensées et attentions municipales.

GILLES DESTRENT, MAIRE D'AUMETZ



AGENDA DU MAIRE

JANVIER

- 04 - Vœux du maire (Boulangé)
- 05 - Réunion Projet « Citoyens de demain » avec l'école primaire - Bureau Communautaire C.C.P.H.V.A. (ADT)
- 06 - Permanence municipale - Vœux du maire (Ottange)
- 07 - Assemblée Générale du Club Lorrain du Cheval et Courses Hippiques / C.L.C.C.H. (Temple)
- 08 - Béfana de l'AFFI (Salle Polyvalente)
- 09 - Réunion de Chantier (Maison de l'Enfance) - Réunion de Chantier (Mairie) - Bureau municipal
- 10 - Réunion du PLU - Vœux du maire (Algrange) - Vœux du maire (Villerupt)
- 11 - Remise des dons au téléthon - Vœux du maire (Rédange) - Vœux du maire (Mont-Saint-Martin)
- 12 - Vœux du Préfet de Moselle (Metz) - Vœux du Maire (Audun Le Tiche)
- 13 - Permanence municipale - Vœux du maire (Aumetz)
- 14 - Vœux du maire (Angevillers)
- 15 - Théâtre du Comité des Fêtes (Salle Polyvalente)
- 16 - Réunion de chantier (Maison de l'Enfance) - Réunion de chantier (Mairie)
- 19 - Réunion Gendarmerie - Réunion de service personnel administratif - Bureau Communautaire C.C.P.H.V.A. (ADT)
- 20 - Vœux du président du conseil général de Moselle (Metz)
- 21 - Vœux du maire (Crusnes) - Vœux du député-maire (Fameck)
- 22 - Vœux du maire (Rochonvillers)
- 23 - Réunion de chantier (Maison de l'Enfance) - Réunion de chantier (Mairie) - Bureau municipal - Vœux du Sous-préfet (Thionville)
- 24 - Vœux du Conseil Général & Inauguration de la Foire Internationale de Metz (FIM - Metz)
- 25 - Permanence municipale - Réunion de chantier (Rue des trois-Moutiers)
- 26 - Réunion Bureau d'étude et Maîtrise d'œuvre
- 27 - Réunion des travaux municipaux
- 29 - AG Generation Country (Salle Polyvalente)
- 30 - Bureau municipal

FÉVRIER

- 03 - Réunion avec Mr le Sous-préfet - Rencontre citoyenne des élèves de CM1 & CM2 avec Mr le Sous-préfet (Mairie) - Repas du personnel communal
- 04 - AG de l'Association des Anciens Sapeurs-pompiers (Mairie)
- 05 - AG de l'Harmonie municipale - Réception des Chasseurs (Aumetz)
- 06 - Bureau municipal

- 07 - Réunion Zone commerciale
- 08 - Réunion équipe de préfiguration E.P.A. (Boulangé) - Réunion de chantier (Maison de l'Enfance) - Bureau municipal
- 09 - Réunion budgétaire - Bureau communautaire C.C.P.H.V.A. (ADT)
- 12 - Loto du C.C.A.S. (Salle Polyvalente)
- 15 - Réunion Zone Commerciale
- 16 - Rdv député
- 20 - Réunion de chantier (Accès PMR - Maison de l'enfance) - Rdv Vice-présidente du conseil régional - Réunion des adjoints - Bureau municipal
- 21 - Réunion des travaux municipaux (Salle Polyvalente)
- 22 - Réunion de chantier (Rue des Trois Moutiers)
- 23 - Permanence municipale - Conseil communautaire C.C.P.H.V.A. (Ottange)
- 24 - Réception des nouveaux arrivants (Mairie)
- 25 - Réunion des riverains Impasse Tridant (Mairie)
- 26 - AG de l'ONAC (Mairie)
- 27 - Réunion Multi-accueil - Bureau municipal
- 28 - Réunion de Travaux

MARS

- 03 - Réunion Multi-accueil
- 02 - Réunion de chantier (Accès PMR - Maison de l'enfance) - Entretien d'embauche - Permanence municipale - AG CMDP (Salle Polyvalente)
- 05 - Bureau municipal
- 06 - Séminaire du Syndicat Mixte SCOTAT (Yutz)
- 07 - Réunion CAF
- 08 - Réunion de chantier (Accès PMR - Maison de l'enfance) - Réunion budgétaire - Manifestation de soutien à Alpha-Santé (Hayange) - Réunion projet « Citoyens de demain » avec l'école primaire
- 11 - AG FNATH de Secteur (Volmerange-les-Mines) - Choucroute de l'Harmonie Municipale d'Aumetz (Salle Polyvalente)
- 12 - Réunion Vice-présidente du conseil régional - Réunion de chantier (Maison de l'Enfance) - Réunion de chantier (Mairie) - Bureau municipal - Réunion des riverains Impasse Tridant (Mairie)
- 13 - Manifestation de soutien à Alpha-Santé (Metz) - Réunion du collectif de soutien à Alpha-Santé (Hayange)
- 14 - Rencontre et réception de la Communauté de Commune de Gendarmerie de Fontoy - AG du Comité des Fêtes
- 15 - Comité Consultatif d'Urbanisme Esch-Belval (ADT)
- 16 - Commission Appel d'Offres (Aumetz) - Manifestation de soutien aux salariés d'Alpha-Santé (Thionville)
- 17 - Manifestation de soutien aux salariés d'Alpha-Santé (Mont-Saint-Martin) - AG de l'AFFI (Aumetz) - Tournoi de Poker du Basket Club d'Aumetz (Salle Polyvalente)
- 19 - Réunion avec la DDT Moselle (Mairie)
- 20 - Conférence « La Moselle au cœur de l'Économie » (Yutz)
- 21 - Réunion avec le SMITU (Mairie) - Réunion de travaux (Rue des Trois Moutiers) - Réunion de chantier (Rue des Trois Moutiers et Hollande)

- 22 - Permanence municipale
- 23 - CDAC Lexy (Nancy) - Rencontre avec le président du conseil général (Metz) - Inauguration du Fronton de la Mairie (Mairie) - Réunion budgétaire (Mairie)
- 24 - Réunion avec le Multi-accueil (Multi-accueil)
- 26 - Entretien d'embauche - Bureau municipal
- 27 - Réunion du collectif de soutien à Alpha-Santé (Knutange)
- 28 - Départ de la marche des salariés d'Arcelor-Mittal (Florange) - Réception des travaux de la Mairie
- 29 - Rencontre « Citoyens de demain » avec l'école primaire et le CCAS - Entretien d'embauche - Prix de la mémoire et du civisme (Collège) - Conseil Communautaire C.C.P.H.V.A. (Boulangé)
- 30 - Entretien d'embauche - Soupe de partage du CCFD - Réunion des adjoints - Conseil municipal
- 31 - Inauguration du Salon de la Gourmandise (Ottange)

AVRIL

- 03 - Bureau municipal
- 03 - Réunion PLU - Rencontre scolaire « Citoyens de demain » avec l'amicale des algériens - Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Réunion des riverains Impasse Tridant (Mairie)
- 04 - Pot de départ de la DGS
- 05 - Bureau communautaire C.C.P.H.V.A. (ADT)
- 11 - Réunion de chantier (Rue des Trois Moutiers et Hollande)
- 12 - Réception des « Nouveaux berceaux »
- 17 - Réunion CAF
- 20 - Permanence municipale
- 21 - Concert des « Vach2zoo » (Salle polyvalente)
- 22 - Election présidentielle 1er tour
- 23 - Bureau municipal
- 26 - Comité de pilotage Trame verte et bleu Alzette-Belval (Metz)
- 27 - Visite du bureau électoral classe CP/CE1 - Cocktail de bienvenue du Festival « Mines en Chœurs »
- 28 - Festival de Chorales « Mines en Chœurs » (Eglise Saint-Gorgon) - Repas officiel du Festival « Mines en Chœur »
- 30 - Visite du bureau électoral classe de CE1 - Bureau des adjoints - Réception de la Fête du travail (Aumetz)

MAI

- 01 - Fête du Sous-sol Lorrain (Tucquenieux)
- 02 - Réunion du collectif de soutien à Alpha-Santé (Algrange)
- 03 - Bureau communautaire C.C.P.H.V.A. (ADT)
- 06 - Election présidentielle 2ème tour
- 07 - Réunion projet « Citoyens de demain » avec l'école primaire

SEANCE DU 30 MARS 2012

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. DESTREMONT Gilles, Maire – M. BOURGUIGNON Nicolas – Mme CHARY Marie-Paule – M. CHARY Bertrand – Mme HUMBERT Bernadette – M. LAURENT Maurice – M. PARENT Guy – M. PITUELLO Henri – Mme RENNIE Madeleine – Mme REYTER Bruna – M. REYTER Jean-Michel – Mme SPANIOL Paola – M. WEILER André Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme CRAPANZANO Laurence à Mme HUMBERT Marie-Paule – Mme LEBRUN Marie à M. DESTREMONT Gilles – M. MAUJOL François à M. CHARY Bertrand – Mme OMODEI Arlette à Mme HUMBERT Bernadette
ABSENTS : M. COGNOLI Jean-Baptiste – M. NERI Eric M. PARENT a été élu Secrétaire de séance.

13 PRESENTS - 4 PROCURATIONS = 17 VOTANTS
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 28 octobre 2011.

INFORMATION SUR L'UTILISATION DES DÉLÉGATIONS DONNÉES À MONSIEUR LE MAIRE :

- Décision n° 2012/22 du 03/01/2012 : Autorisant le Maire à signer la convention à intervenir avec la société « F.J.T. les trois frontières » relatif à la restauration scolaire et périscolaire, pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.
- Décision n° 2012/32 du 08/03/2012 : Signature d'un MAPA pour l'installation d'un columbarium paysager évolutif en grant.
- Décision n° 2012/34 du 20/03/2012 : Signature de contrats de travaux pour la réhabilitation de l'hôtel de ville.
- Décision n° 2012/37 du 26/03/2012 : Autorisant le Maire à signer la convention de prêt – ligne de trésorerie à intervenir avec le Crédit Agricole de Lorraine.
- Décision n° 2012/42 du 03/04/2012 : acceptation d'une indemnité de sinistre suite aux dommages occasionnés par des actes de vandalisme au gymnase.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

■ N°2012/02 - A L'UNANIMITÉ
DECLARE que le compte de gestion 2011 de la commune, établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
PREND ACTE du compte de gestion M14 du receveur pour l'exercice 2011 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif M14 du Maire pour le même exercice.

■ N° 2012/03 - A L'UNANIMITÉ
ADOpte le compte administratif M14 de l'exercice 2011, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

■ N°2012/04 - A L'UNANIMITÉ
DECLARE que le compte de gestion 2011 du budget d'assainissement (M4), établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
PREND ACTE du Compte de Gestion M4 du receveur pour l'exercice 2011 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif M4 du Maire pour le même exercice.

■ N°2012/05 - A L'UNANIMITÉ
ADOpte le compte administratif M4 de l'exercice 2011, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

■ N°2012/06 - A L'UNANIMITÉ
DECLARE que le compte de gestion 2011 du budget

lotissement « carreau de la Mine 3 », établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

PREND ACTE du Compte de Gestion du lotissement du receveur pour l'exercice 2011 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du lotissement du Maire pour le même exercice.

■ N°2012/07 - A L'UNANIMITÉ
ADOpte le compte administratif du lotissement « carreau de la mine 3 » de l'exercice 2011, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

■ N°2012/08 - A L'UNANIMITÉ
DECIDE d'affecter au compte 1068 en investissement, la somme de 423.427,06 €

■ N°2012/09 - A L'UNANIMITÉ
DECIDE de fixer à titre prévisionnel à 513.829,00 € le montant des impôts directs locaux à percevoir pour l'exercice 2012.

DECIDE en conséquence de ne pas augmenter les taux d'impositions et de les maintenir à leurs niveaux de 2011, soit :

- * 13,16 % pour la taxe d'habitation.
- * 16,23 % pour le foncier bâti.
- * 89,80 % pour le foncier non-bâti.

■ N°2012/10 - A L'UNANIMITÉ
DIT que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement des subventions aux associations figureront au Budget Primitif 2012, chapitre 65, article 6574, pour un montant de 58.196,00 €.

RAPPELLE que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association.

INDIQUE que le tableau de versement des subventions aux associations est annexé au BP 2012 (dont copie annexée à la présente délibération), conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 relatives à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992.

PRECISE que les subventions seront versées en intégralité pour toutes les associations exceptées : CONSEIL DE FABRIQUE = en fin d'année

■ N°2012/11 - À L'UNANIMITÉ
ADOpte par chapitre pour la section de fonctionnement, et par chapitre (avec opération pour information) pour la section d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2012, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :

En section de fonctionnement :
Dépenses2.531.701,00 €
Recettes.....2.531.701,00 €
En section d'investissement :
Dépenses1.975.827,75 €
Recettes.....1.975.827,75 €

■ N°2012/12 - À L'UNANIMITÉ
DECIDE d'affecter au compte 1068 en investissement, la somme de 4.238,54 €

■ N°2012/13 - À L'UNANIMITÉ
DECIDE de fixer à 0,65 € le montant de la taxe d'assainissement à percevoir pour l'exercice 2012.

■ N°2012/14 - À L'UNANIMITÉ
ADOpte par chapitre pour la section d'exploitation, et par chapitre pour la section d'investissement, le Budget Primitif assainissement de l'exercice 2012, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :

En section d'exploitation :
Dépenses.....99.527,00 €
Recettes99.527,00 €
En section d'investissement :
Dépenses.....737.286,99 €
Recettes.....737.286,99 €

■ N°2012/15 - À L'UNANIMITÉ
DIT que le déficit de 2 750,80 €, sera reporté en section de fonctionnement (dépenses), ligne 002 « résultat d'exploitation reporté ».

■ N°2012/16 - À L'UNANIMITÉ
ADOpte par chapitre pour la section de fonctionnement, et par chapitre pour la section d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2012, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :

En section de fonctionnement :
Dépenses.....1.400.000,00 €
Recettes1.400.000,00 €
En section d'investissement :
Dépenses450.000,00 €
Recettes450.000,00 €

■ N°2012/17 - À L'UNANIMITÉ
DECIDE de fixer les tarifs suivants à compter du 1er avril 2012 au multi-accueil « les Chrysalides » :

AUMETZ	1 Enfant (imposable)	A partir du 2 ^{ème} enfant (imposable)	1 Enfant (non imposable)	A partir du 2 ^{ème} enfant (non imposable)
Matin	2,65	2,50	2,40	2,30
Midi	7,50	7,30	6,80	6,40
Soir	3,70	3,50	3,30	3,20
Journée	9,50	9,20	8,60	8,10
Mercredi	6,60	6,10	5,50	5,00
Forfait une semaine Vacances	85,50	79,00	71,50	65,00
Journée vacances	17,50	16,50	15,20	14,10

DIT que les bons d'aide aux temps libres sont acceptés.

DIT que les sommes seront encaissées par le biais de la régie de recettes « périscolaire » du multi-accueil « les Chrysalides ».

■ N°2012/18 - À L'UNANIMITÉ
DECIDE de fixer à compter du 1er avril 2012, le montant des loyers des logements appartenant à la commune d'Aumetz, de la façon suivante (+ ou - 1,84 %) :

- 42 rue Maréchal Foch
F3308,50 €
F4350,80 €
F4+375,20 €
- 44 rue Maréchal Foch
F2127,30 €
- Garages25,60 €

AUTORISE a remise d'un ou plusieurs loyers lors de l'entrée dans un logement, contre des travaux de remise en état des locaux au moment de la location des lieux.

■ N°2012/19 - À L'UNANIMITÉ
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention présentée par la CAF de la Moselle relative au contrat Enfance Jeunesse sur la période 2012/2015.

■ N°2012/20 - À L'UNANIMITÉ
DIT que les tarifs de location des salles communales sont inchangées pour 2012 :

- Salle Polyvalente
- Location pour les habitants d'Aumetz jusqu'à 300 personnes.....300,00 €*
- au-delà de 300 personnes400,00 €
- Location pour les associations d'Aumetz * frais de gestion si la salle est gratuite.....80,00 €
- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations)
* jusqu'à 300 personnes.....600,00 €
* au-delà de 300 personnes.....630,00 €

- Salle de l'Ancien Temple
- Location pour les habitants d'Aumetz ..130,00 €
- Location pour les associations d'Aumetz...70,00 €
- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations).....200,00 €
- Location pour événements exceptionnels (décès, goûters,...).....70,00 €

• **N°2012/21** - À L'UNANIMITE

EMET UN AVIS FAVORABLE à la dissolution du Syndicat Intercommunal de gestion, fonctionnement et entretien du CES D'AUMETZ, à compter du 1er janvier 2014.

• **N°2012/22** - À L'UNANIMITE

AUTORISE l'occupation du domaine public sur une surface de stockage de 1 600 m² (200 x 8).
DIT que le montant de la redevance pour 2012 et 2013 reste fixé à 1800 € par an.

• **N°2012/23** - À L'UNANIMITE

FIXE les tarifs suivants sur l'année 2012 (inchangés par rapport à 2010) :

6. Photocopies	N/B	Couleur
A4 Recto	0,15 €	0,35 €
A4 Recto/Verso	0,25 €	0,50 €
A3 Recto	0,30 €	0,55 €
A3 Recto/Verso	0,40 €	0,80 €
A4 Associations	0,05 €	0,10 €
A4 Associations Recto/Verso	0,10 €	0,15 €
A3 Associations	0,10 €	0,15 €
A3 Associations Recto/Verso	0,15 €	0,20 €
7. Bibliothèque		
Cotisation > 17 ans	5,00 €	
Cotisation < 17 ans	gratuit	
8. Droits de Place		
Le mètre linéaire	0,60 €	
Le camion outillage	35,00 €	
Le vendeur ambulancier (pizza...)	35,00 €	
9. Concessions		
Cimetière 50 ans	65,00 €	
Cimetière 30 ans	45,00 €	
Cellule au Columbarium	1.500,00 €	
10. Salle mortuaire	15,00 €	

DIT que les montants seront encaissés sur chaque régie concernée.

DIT que pour la bibliothèque, la cotisation est due à chaque date anniversaire.

• **N°2012/24** - À L'UNANIMITE

DIT que la délibération n° 2011/91 du 9/12/2011 est modifiée comme suit :

SOLLICITE l'attribution au taux maximum de subventions au titre de la D.E.T.R. pour l'année 2012, pour financer les opérations suivantes et approuve leur plan de financement :

1) Rénovation des locaux sanitaires enfants à la maternelle

Montant prévisionnel HT des travaux : 28 622,40 €
Subvention DETR au maximum 35 % = 10 017,84 €
Part communale 65 % = 18 604,56 €

2) Construction d'un préau à la maison de l'enfance

Montant prévisionnel HT des travaux : 27 950,00 €
Subvention DETR au maximum 35 % = 9 782,00 €
Subvention CAF obtenue 45% = 12 577,50 €
Part communale 65 % = 5 590,00 €

3) Installation d'un éclairage et d'une régie pour la scène à la Salle Polyvalente

4) Aménagement de salles de classe à l'école primaire
Montant prévisionnel HT des travaux : 10 062,56 €
Subvention DETR au maximum 35 % = 3 521,90 €
Part communale 65 % = 6 540,66 €

• **N°2012/25** - À L'UNANIMITE

AUTORISE l'adhésion au Sivu de Moineville des communes de Roussy le Village, Saint Marcel, Volstroff, Fontoy, Kédange sur Canner.
AUTORISE le retrait de la commune d'Hussigny Godbrange.

• **N°2012/26** - À L'UNANIMITE

EMET UN AVIS FAVORABLE à la dissolution du Syndicat Intercommunal de l'implantation de l'IUT de l'agglomération thionvilloise, à compter du 1er janvier 2013.

• **N°2012/27** - À L'UNANIMITE

AUTORISE a prise en charge des divers frais (transport, cours et entrées) liés à l'activité « piscine » pour les classes et les enfants de l'école élémentaire, pour l'année scolaire 2012/2013.
DIT que les sommes correspondantes sont inscrites au budget au chapitre 011.

• **N°2012/28** - À L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la CCPHVA, la convention ci-annexée relative au balayage de la voirie communale par la commune avec ses propres moyens, en plus de celui assuré par la CCPHVA, en contrepartie du remboursement du coût supporté par la commune - coût salarial et frais divers (sur présentation d'un état établi par la commune).
DIT que le balayage devra avoir lieu en alternance : une fois avant le 15 et 1 fois après le 15 (pour les rues en stationnement alternées).

• **N°2012/29** - À L'UNANIMITE

DEPLORE le manque de concertation préalable avec les inspections académiques, syndicats de parents d'élèves, et le manque de transparence en général sur la suppression des Réseaux d'Aides aux Elèves en Difficulté (RASED).
DEMANDE à ce que des négociations soient engagées rapidement afin que les RASED ne soient pas en récession.
EXIGE l'abandon de la suppression des 120 postes.
DEMANDE l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des RASED.
DIT ue cette motion sera transmise au représentant de l'Etat et notifiée à l'inspection académique de la Moselle.

• **N°2012/30** - À L'UNANIMITE

APPROUVE le contenu général du Projet de ZDE (Zone de Développement Eolien) présenté par la CCPHVA.

• **N°2012/31** - À L'UNANIMITE

AUTORISE la signature de la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique avec le Conseil Général de Moselle.

• **N°2012/33** - À L'UNANIMITE

DECIDE la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de 1ère classe titulaire.
DIT que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

GRADES	Cat.	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché territorial	A	1	1	0	
Adjoint administratif	C	3	3	0	
SECTEUR TECHNIQUE					
Agent de maîtrise pp	C	1	1	0	
Adjoint technique 2 ^{ème} cl.	C	4	4	0	
SECTEUR ANIMATION					
Adjt d'animation 2 ^{ème} cl.	C	7	5		
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL					
Educ. Jeunes enfants	B	1	1	0	
Auxiliaire puériculture 1 ^{ère} classe	C	2	1	0	A pourvoir 01/05/2012
ATSEM 1 ^{ère} Classe	C	3	2	0	
SECTEUR CULTUREL					
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Assistant conservation du patrimoine	B	1	1	0	
Adjt patrimoine 2 ^{ème} cl	C	1	1	0	
SECTEUR POLICE					
Chef de police	C	1	1	0	
SOUS-TOTAL					
		24	21	0	
CONTRACTUELS					
Adjoint technique 2 ^{ème} cl.	C	7	6	3	CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint adm. 2 ^{ème} cl.	C	2	1	1	Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint d'animation 2 ^{ème} cl.	C	2	0	0	Besoin occasionnel ou saisonnier
ATSEM 2ème Classe	C	2	2		CDI
SOUS-TOTAL					
		13	9	4	
TOTAL GENERAL					
		37	30	4	
AUTRES					
Contrat CAE		9	9		

• **N°2012/35** - À L'UNANIMITE

DONNE un accord de principe à la vente pour partie des parcelles 1 et 3 de la section 5 (environ 4 hectares et 50 ares) au prix de 5.000 € l'hectare.
DONNE un accord de principe à l'établissement d'un bail emphytéotique de 99 ans au profit de la commune, avec une servitude de stockage des grumes en bordure des terrains cédés par la Commune.

• **N°2012/36** - À L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du SISCODIPE concernant les travaux « basse tension » effectués dans les cités minières (réalisation de l'enfouissement et effacement des réseaux secs dans les cités minières à Aumetz – travaux 2011).
DONNE élégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces financements et tous les documents y afférents aussi bien au titre du programme 2012 du SISCODIPE que de son futur programme 2013.

• **N°2012/38** - À L'UNANIMITE

APPROUVE la motion de soutien aux salariés du site ARCELOR-MITTAL de FLORANGE.

• **N°2012/39** - À L'UNANIMITE

APPROUVE la motion pour la défense des hôpitaux de Mont-Saint-Martin et d'Hayange- EXIGE :
1/ Un schéma cohérent d'organisation de la santé.
2/ Le maintien des hôpitaux de Mont Saint Martin et d'Hayange, et des personnels.
3/ Le maintien de la maternité de Mont Saint Martin et de celle d'Hayange.
4/ La suppression de la tarification à l'activité.
5/ La suppression de la loi HPST dite loi Bachelot.
6/Un nouveau mode de financement sécurité sociale pour les structures hospitalières pour prendre en compte l'intérêt du patient plutôt que les ratios de rentabilité.
7/ La garantie d'un accès de toutes et tous comme impératif d'intérêt général en sortant la santé des logiques mercantiles.

• **N°2012/40** - À L'UNANIMITE

SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur, pour financer l'opération suivante :
Aménagement scénique de la salle polyvalente
APPROUVE le plan de financement suivant :
Montant prévisionnel HT des travaux : 24 402,79 €
Subvention exceptionnelle (Ministère de l'Intérieur) : = 5 000,00 €
Part communale = 19 402,79 €
DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces financements et tous les documents y afférents.

• **N°2012/41** - À L'UNANIMITE

SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur, pour financer l'opération suivante :
Construction de cellules de stockage à l'atelier municipal
APPROUVE le plan de financement suivant :
Montant prévisionnel HT des travaux : 7 700,00 €
Subvention exceptionnelle (Ministère de l'Intérieur) : = 4 000,00 €
Part communale = 3 700,00 €
DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces financements et tous les documents y afférents.

Questions diverses :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 22h45.

CÉRÉMONIES DE LA FÊTE DU TRAVAIL

C'est de la place de l'Hôtel de ville que le défilé emmené par l'Harmonie municipale et le corps des sapeurs pompiers s'est rendu devant le monument aux morts pour commémorer la fête du travail.

Après le dépôt de gerbe par les enfants de l'école, la sonnerie aux morts et la "Marseillaise" interprétés par l'harmonie, la population s'est rendu à la mairie et où Mr Gilles DESTREMONT Maire d'Aumetz, entouré des élus et des représentants des associations a tenu un discours mettant l'accent sur la valeur noble et non pas servile du travail.

Le traditionnel vin d'honneur s'est déroulé au son de l'harmonie dans une ambiance chaleureuse pendant que se succédaient pendant l'aubade les jeunes dirigeants de musique en herbe sous les conseils du chef de musique.



BENNES À DÉCHETS VERTS

Suite à de nombreuses incivilités au niveau des bennes à déchets verts, la municipalité ne renouvelera pas la mise en place des bennes.

Vos déchets devront être amenés à la déchetterie.

Toutefois, si une personne rencontre des difficultés pour aller déposer ses déchets verts à la déchetterie, elle pourra faire une demande d'aide en mairie en indiquant ses Nom - adresse - N° de Téléphone ainsi que le motif de sa demande.

LOTO DU C.C.A.S. LOTO DE LA SOLIDARITE

Depuis plus de vingt ans maintenant, le CCAS et toute l'équipe qui le compose mettent en place un loto de la solidarité, dont les bénéficiaires sont entièrement dédiés aux plus démunis de la commune.

Le succès enregistré depuis toutes ces années, ne se dément pas, et cette St Valentin 2012, a vu la salle polyvalente bien remplie et de nombreux joueurs ont pu apprécier les magnifiques lots.

Il faut dire que ce loto du CCAS a une particularité rare, car au cours de chaque ligne, il y a en jeu 4 lots ; quand aux cartons pleins, les lots s'élèvent souvent au nombre de 12.

Donc beaucoup d'heureux, une ambiance familiale, une cordialité parfaite, dans une salle idéale.

Ce loto du CCAS n'aurait pas cet impact, sans l'aide constante de tous les bénévoles qui œuvrent sans compter, mais également grâce aux dons de nombreuses associations locales, des commerçants, artisans, banques et particuliers. Un grand merci à tous ces généreux donateurs, à tous les participants et rendez vous à l'année prochaine, toujours à la St Valentin.

Pour toute l'équipe du CCAS
Arlette OMODEI



PERMANENCES SOCIALES DES MARDIS

Arlette OMODEI et Bernadette HUMBERT s'octroient quelques vacances en juillet et août. Toutefois, les permanences sociales sont supprimées pendant la période estivale. Le personnel communal reste à disposition pour les cas urgents, et transmettra aux adjoints concernés.



CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Les Cérémonies de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation et du 8 Mai 1945 se sont déroulées par une belle matinée calme et ensoleillée.

Le cortège de la population emmené par l'harmonie et le corps des sapeurs pompiers a précédé comme de coutume les dépôts de gerbes en mémoire des victimes de la guerre.

Les mots clefs du discours en Mairie du Maire, Gilles DESTREMONT, ont été :

"le respect des opinions et des valeurs, le fait que nous avions qu'une France, une race (la race humaine) et que comprendre l'histoire permettait de pouvoir actuellement vivre en paix dans notre partie du monde.

La traditionnelle aubade de l'harmonie s'est déroulée sous la direction exceptionnelle de Mr Roland SPANIOL, ancien chef d'orchestre, pendant que l'assemblée rendait honneur à la table dressée pour le pôt de l'amitié.



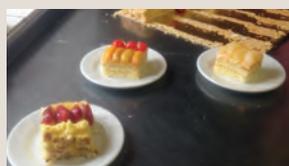
FERMETURE DU FOYER DES ANCIENS

Le dernier jeudi du mois d'avril, le foyer municipal (rue St Gorgon) clôt la saison, par un copieux goûter, un magnifique gâteau est découpé en présence des nombreuses personnes qui fréquentent chaque jeudi le foyer et qui vont profiter de cette trêve estivale, pour d'autres occupations.

Tous ces mois hivernaux passés ensemble, soit à papoter, soit à jouer (cartes ou autres), ont permis aux uns et aux autres de passer de magnifiques jeudis après midi, de rompre la solitude, et de se rassembler pour ce rendez vous incontournable de tous les retraités qui le souhaitent.

Rendez vous donc est pris pour le mois d'octobre à la reprise.

Bonnes vacances à toutes et tous.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le Samedi 28 avril 2012 a eu lieu la journée de nettoyage de l'environnement municipal (nettoyage de printemps). L'équipe d'une vingtaine de bénévoles, de représentants des associations, de l'équipe municipale sous la direction de Mr Guy Parent adjoint délégué aux services techniques a ramassé un camion de détritus sur le secteur de la voie ferrée, de la rue d'Ottange à l'intermarché.

Nous soulignons que tout cet effort est directement lié à l'incivisme persistant d'une partie de nos concitoyens, et tenons à remercier les participants à cette journée.





INAUGURATION MAIRIE

C'est sur le parvis de l'Hôtel de Ville que Mr le Maire Gilles DESTREMONT et Mr François MARZORATI Sous-Préfet de Thionville ont présidé à l'inauguration de la Nouvelle Mairie d'AUMETZ.

Après avoir demandé d'observer une minute de silence en mémoire des victimes du drame de Toulouse, les discours respectifs des deux personnalités ont évoqué la devise républicaine : " Liberté, Egalité, Fraternité ".

Devise qui est dorénavant inscrite en bleu, blanc, rouge sur le fronton de la façade nouvellement rénovée.

Auparavant les enfants de l'école primaire Marie-Curie, du Collège Lionel-Terray et les nombreux habitants d'Aumetz s'étaient rassemblés en présence du député Michel Liebgott, du conseiller général Jacky Aliventi, du commandant de la compagnie de gendarmerie de Thionville et ses adjoints, de nombreux maires et élus, du conseil municipal, et des représentants des associations locales.

Gilles DESTREMONT et François MARZORATI ont ensuite coupé le ruban symbolique tricolore placé devant la façade.

Les enfants ont effectué un lâcher de ballons qui se sont envolés devant la devise : " Liberté, Egalité, Fraternité " illustrant de ce fait l'inauguration de la Mairie.

L'ensemble de l'assistance a écouté avec respect l'hymne national " La Marseillaise " dans sa version musicale, puis chantée par les enfants de l'école primaire Marie Curie, qui ont interprété les deux premiers couplets.

La cérémonie s'est terminée par un goûter offert aux enfants suivi d'un pôt de l'amitié dans une ambiance où les mots : " Liberté, égalité, fraternité " résonnaient encore...



L'EAU DU ROBINET

Depuis plus d'un siècle, l'eau qui coule à notre robinet est issue du sous-sol minier. Si la source d'alimentation qu'était la mine d'AUMETZ est morte avec elle, la reconstruction des eaux d'exhaure nous a permis de puiser à d'autres endroits ce liquide si précieux.

L'eau qui coule à votre robinet a deux sources d'alimentation principales :

Le puits François à AUMETZ et Moulin au bois à SERROUVILLE. Une source de secours à travers une conduite peut nous être fournie par Longwy.

La Chaîne complète de production (Pompes, transport, traitement, stockage, distribution) est assurée par le syndicat mixte de production Fensch-Lorraine depuis la station Ste Barbe à AUMETZ. Les arrivées d'eau sont filtrées, déferriesées, débarassées du manganèse et chlorées.

Le Syndicat des eaux de Fontoy distribue cette eau à partir du château d'eau d'AUMETZ.

L'eau a un coût de 1,50 €/m3 ht, 1,52 €/ m3 ttc,

- une location de compteur de 4,17 € par trimestre,
- une redevance de branchement de 5,56 € pour 4 mois,
- une redevance de coopération décentralisée de 0,02 €/ m3,
- une redevance de prélèvement d'eau de 0,07 €/ m3,
- une redevance de modernisation des réseaux de 0,30 €/m3,

Soit un prix global de 2,15 €/m3.

A ce prix se rajoute l'assainissement.

- Les eaux usées sont collectées par le réseau communal d'AUMETZ. Le cout est de 0,50 €/m3.

- Le transfert est réalisé par le circuit syndical du SIVOM pour un cout de 0,53€/m3,

- Le traitement réalisé à la station de Maisons-Neuves à Florange vous coutent 0,60 €/m3.

- A ce prix se rajoute la redevance contre la pollution de 0,46 €/m3. Soit un cout de 2,09 €/m3 pour l'assainissement.

Le cout moyen global de l'eau pour une famille de 2 personnes est de 4,24 €/m3.

L'eau est devenue un produit cher et précieux, économisons-la.



LA MAISON DE L'ENFANCE

Activités au service périscolaire et Accueil de loisirs



L'accueil de loisirs s'est déroulé du 16 au 20 avril 2012 dans les locaux du multi accueil Les chrysalides.

L'équipe a accueilli une vingtaine d'enfants autour d'activités diverses sur les animaux et la nature.

Plusieurs réalisations ont été faites à cet occasion : des coccinelles en 3 dimensions, des papillons multicolores, des coquetiers décorés de fleurs, un tableau mural avec une multitude de fleurs ornées d'un sourire encadrées par les mains peintes des enfants et des animateurs, deux tableaux animés représentant une ferme et la mer utilisant différentes techniques (peinture, papier déchiré puis collé sur les animaux, paille, petits animaux en relief etc).

La décoration de petites tartelettes a été fort appréciée par les enfants.

Des petites chansons ont été apprises aux enfants (la planète bleue, Nagawika etc).

Ils ont pu également profiter de la cour extérieure entre deux averse !

Différents parcours de psychomotricité ont été mis en place à l'extérieur par Stéphanie, stagiaire BAFA très appréciée des enfants (quilles, échasses, pêche aux canards, basket, jeu du morpion, parcours avec cerceaux etc).

Le centre de juillet fonctionnera du 9 juillet au 3 août de 9 h à 17h30.

Le thème de ce centre est l'Afrique avec la découverte de la culture, des traditions avec la réalisation d'activités et plusieurs sorties.

Comme pour chaque accueil, une plaquette d'informations sera transmise par l'intermédiaire des écoles et sera disponible sur le site Internet de la commune (www.mairieaumetz.com rubrique les chrysalides / périscolaire).

Nous souhaitons concrétiser un projet de voyage en Slovaquie. (relations avec les membres de l'association des slovaques de la commune).

Nous souhaitons que les jeunes s'investissent dans ce projet, l'accueil de loisirs serait l'occasion de débiter cette aventure mais également de se retrouver autour d'activités proposées par l'animateur.

A la rentrée de septembre 2012, l'accueil du mercredi sera ouvert de 8h à 18h, un accueil à la demi journée sera toujours possible.

Les tarifs et activités proposés seront également disponibles sur le site de la commune.

Activités au multi accueil Les Chrysalides.

La crèche accueille depuis septembre 2012 trente cinq enfants en accueil régulier ou occasionnel.

L'équipe compte 17 personnes (périscolaire, crèche, entretien, restauration, administratif). Des activités diverses sont proposées (activités manuelles, comptines, ateliers psychomotricité, ateliers goûts, etc).



JEUX INTERVILLAGES & RENCONTRES DE L'AMITIE

Pour 2012, c'est la commune de ST LEGER DE MONTBRILLAIS qui était organisatrice de ces rencontres, et le thème choisi, - les années 1920 - Le défilé n'a pas manqué de " costumes rétro " et d'anecdotes cocasses, malgré le temps maussade !



Mais la rencontre de toutes les huit villes participantes, a permis de resserrer ces liens d'amitié créés depuis de nombreuses années maintenant.

Les souhaits d'avenir sont bien sur basés sur notre jeunesse, tant au niveau scolaire, que périscolaire associatifs ou culturels.

L'équipe aumessoise n'est pas partie " en vainqueur ", mais simplement avec l'envie de participer.



PROJET

“Citoyen de demain”



Rencontre avec le Sous-Préfet

Répondant à l'invitation de Mr Gilles DESTREMONT, Maire d'Aumetz, dans le cadre du projet «citoyen de demain» mis en place par l'école primaire Marie Curie en partenariat avec la municipalité, Mr François MARZORATI, Sous-Préfet de Thionville, a rencontré les classes de CM1 et CM2 ainsi qu'un groupe de l'IME la sapinière en Mairie.

Après une présentation de ses fonctions, il a répondu aux questions pertinentes du jeune public en présence des élus, du corps enseignant, des représentants du personnel communal et des associations.

L'après-midi s'est terminé par un goûter tout en découvrant l'exposition d'affiches illustrant la citoyenneté.

« Vendredi 23 mars 2012, nous sommes allés à l'inauguration de la mairie.

Le maire a parlé de la devise de la République Liberté, Egalité, Fraternité. Il a expliqué ce que cela voulait dire et nous avons chanté la Marseillaise.

Notre classe (CM1) a chanté un couplet supplémentaire.

A la fin, nous avons reçu un goûter, puis nous sommes rentrés chez nous ».

(texte d'élève de CM1)



PROJET « CITOYEN DE DEMAIN »

L'école primaire Marie Curie, soutenue et accompagnée par la municipalité, a menée une série d'actions dans le cadre de l'année citoyenne des enfants.

Il y a eu tout d'abord la rencontre avec le Sous-Préfet, puis la participation aux différentes cérémonies.

Se sont ensuite déroulées les visites des différentes associations locales avec un compte rendu et un portrait citoyen d'un ou plusieurs membres représentatifs de chaque association, (un dossier complet sera disponible début juin sur le site internet de la Mairie : www.mairieaumetz.com).

La présentation d'un bureau de vote à la Mairie a suscité par ailleurs le plus vif intérêt de la part des enfants des écoles.

Et à l'image du téléthon de décembre, les enfants ont organisé les « Restos du Coeur » jusqu'au 15 mai.



Les enfants de CE2 ont participé aux cérémonies du 1er Mai en déposant une Gerbe au Monument aux Morts.



Les classes de CP-CE1-CM2 ont vu la démonstration du forgeron au musée de la mine



Nos élus ont expliqué à tour de rôle le fonctionnement d'un bureau de vote à toutes les classes de l'école primaire.

Les anciens combattants

Le jeudi 1er mars, les élèves de la classe de CP/CE1 sont allés visiter le monument aux morts dans le cadre du projet citoyen.

Lors de cette visite, l'association des anciens combattants d'Aumetz avait organisé une cérémonie avec un dépôt de gerbes et une minute de silence sur fond sonore. Merci aux anciens combattants !



Le C.C.A.S.

Une délégation du C.C.A.S menée par Mme A. OMODEI et le Maire Mr DESTREMONT a visité la classe de CP pour expliquer le rôle de l'action sociale au sein d'une municipalité.



Le Foyer du 3ème Âge

Mesdames Hubert, Glodt et Rodemacq ont raconté des anecdotes de leur enfance au foyer des personnes âgées.

Les enfants ont pu se rendre compte que leur mode de vie avait considérablement changé depuis le début du siècle passé.



Mr Gilles DESTREMONT, Maire d'Aumetz a présidé la réunion d'information concernant le futur conseil municipal des enfants à la nouvelle salle polyvalente, concernant les élèves du collège de 6ème, 5ème, 4ème et les élèves de l'école primaire de CE2, CM1, CM2.



L'A.F.F.I.

Le jeudi 2 Février, les enfants des classes de CP et CE1 de l'école primaire Marie CURIE ont rendu visite à l'A.F.F.I. (Association Familiale Franco Italienne) dans ses locaux rue des Argonnes, dans le cadre du projet « Citoyen de demain »

Mr BERNINI : Président et Mr COMODI : Trésorier ont relaté :

- l'immigration italienne à travers leur parcours personnel
- le rôle et le fonctionnement de l'association
- les traditions
- l'hymne et la citoyenneté.

Ils ont répondu également aux questions des enfants.



L'Amicale des Algériens

Mr GOMRI, Président de l'amicale des Algériens d'Aumetz, a expliqué l'immigration des Algériens en France dans les années « 60 » et la solidarité à travers le maintien des coutumes du Pays d'origine dans le Pays d'accueil...



L'A.T.S.O.

Les membres de l'ATSO ont reçu les enfants du CP dans leur local rue de la Fontaine. Ils ont relaté l'historique de leur association slovène et montré les différentes activités comme la dentelle, l'école slovène et le chant choral.

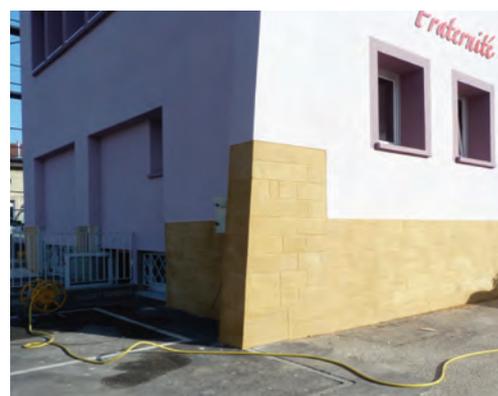




LES TRAVAUX A AUMETZ, EN IMAGES !

Le ravalement de la Mairie s'est déroulé en plusieurs étapes :

- mise en place des nouveaux escaliers avec un revêtement adapté en remplacement des anciens devenus inadaptés
- pose de la porte d'entrée avec sas et porte automatique
- nouveaux enduits et restauration des sous-basements.
- pose de la devise «liberté, égalité, fraternité»



Travaux de voirie.

Les travaux d'assainissement et de voirie se sont terminés courant Mai. Les rues des Trois-Moutiers et de la Hollande ont été entièrement refaites pour un coût de 600.000 Euros.

- Il a fallu attendre l'octroi des subventions pour effectuer l'ensemble du chantier :
- ouvertures de tranchées.
 - mise aux normes des canalisations des eaux pluviales et des eaux usées.
 - reprise de 9 branchements sur 14 non conformes.
 - installation d'une pompe de relevage sur 3 branchements pour les eaux usées.
 - pose des trottoirs.
 - revêtement final.



La rue du 11 Novembre a également été refaite dans son ensemble.
Le prochain chantier s'ouvrira rue Emile ZOLA

Lotissement du carreau de la mine N°3

Les personnes désireuses de confirmer ou demander l'acquisition d'une des 14 parcelles sur le lotissement N°3 du carreau de la mine sont priées de s'inscrire en Mairie. Le prix du terrain viabilisé sera de 50.000 à 130.000 Euros.



Mise en place d'un ascenseur accès PMR à la future Maison des associations



Création d'un abri bus rue Foch à l'arrêt de bus côté médiatèque face à la poste



Finalisation des parkings devant la maison de l'enfance

BUDGET

Le budget 2012 de la commune se monte au total à 4 507 528,75€ en dépenses et en recettes, répartis de la façon suivante : 2 531 701€ pour le fonctionnement et 1 975 827,75€ pour l'investissement.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Chapitres	2011	2012
011 Charges à caractère général	557 450,00	545 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	962 700,00	982 350,00
014 Autres charges de gestion courante	171 093,65	172 363,00
66 Charges financières (intérêts des emprunts)	46 800,00	45 250,00
67 Charges exceptionnelles	1000,00	1000,00
023 Virement à la section d'investissement	605 205,03	781 348,54
042 Opération d'ordre	23 808,50	4 089,46
TOTAUX	2 368 057,18	2 531 701,00

A noter qu'au chapitre 023 (virement à la section d'investissement), la somme inscrite n'est pas réellement une dépense. C'est simplement la différence entre les dépenses et recettes réelles qui est virée en section d'investissement pour financer les gros travaux.

Recettes de fonctionnement

Chapitres	2011	2012
013 Atténuation de charges	35 300,00	41 100,00
70 Produit des services, du domaine	203 975,44	213 900,00
73 Impôts et taxes	818 625,00	813 569,00
74 Dotations et participations	696 551,00	890 932,00
75 Autres produits de gestion courante	545 500,00	550 100,00
76 Produits financiers	110,00	100,00
77 Produits exceptionnels	50 000,00	22 000,00
TOTAUX	2 368 057,18	2 531 701,00

A noter que comme les années précédentes, nous n'avons pas augmenté les taux des taxes locales. L'augmentation que vous constaterez viendra du réajustement de la valeur locative de votre habitation décidée par les services fiscaux, des augmentations votées par les autres collectivités locales (CCPHVA, département, région) ou de encore de l'augmentation de la Redevance audiovisuelle, mais pas de la commune.

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Chapitres	2011	2012
20 Immobilisations incorporelles	47 699,76	25 000,00
21 Immobilisations corporelles	214 535,99	245 880,64
23 Immobilisations en cours	1 102 819,17	748 056,56
16 Emprunts (capital des emprunts)	365 300,00	114 400,00
Dépenses réelles	1 730 345,92	1 133 347,20
001 Solde d'exécution de la section		842 480,55
TOTAUX		1 975 827,75

Recettes d'investissement

Chapitres	2011	2012
13 Subventions	933 003,34	584 701,24
10 Dotations	185 142,48	182 261,45
1068 Excédents de fonds	205 098,38	423 427,06
021 Virement de la section de fonctionnement	605 205,03	781 348,54
040 Opération d'ordre		4 089,46
TOTAUX		1 975 827,75



Harmonie des Saveurs

**Chef à Domicile
Cours de Cuisine
Traiteur**

2, rue du Ruisseau
57240 NILVANGE
(derrière le stade)

Tél. 06 43 28 82 47
sylvain.relivo@cuisine-et-passion.com
www.cuisine-et-passion.com

Cuisine et Passion



Les Jardiniers de Christian

Une équipe de Professionnels à Prix Réduits

Tonte / Débroussaillage / Nettoyage Haies
Entretien de massifs / Fruitières

Bénéficiez d'une TVA
à 5,5% avec un abattement
de 50% d'impôts *

Contrats Annuels
possibles

32 rue Foch - AUMETZ
Tél. 09 63 59 50 73
Email : lesjardiniersdechristian@orange.fr

*sur un montant facture de maximum 3000€ TTC
n° d'agrément N-010310-F-057-S-025



A.T.S.O

Le nouveau bureau directeur a été élu lors de l'assemblée générale 2012.

Lors de sa première réunion les principales fonctions ont été votées :

Présidente : Magdalena Madotto
 Vice Président : André Kogovsek, Anna Nowak
 Secrétaire : Jean-Paul Nervi
 Secrétaire adjointe : Jeannine Glavic
 Trésorier : Louis Glavic
 Trésorier adjoint : Gilbert Hanriot
 Assesseur : Hanriot Marie Madeleine, Jamnik Elisabeth, Schmidt Jean Jacques, Lebrun Marie

Le comité se réunit une fois par mois pour débattre des affaires courantes.

Les activités de l'association sont toujours au beau fixe malgré le nombre faible de nouvelles recrues.

- Mardi après-midi : - activité dentelles - école slovène
 Mardi soir : Répétition des chœurs mixte et hommes.
 Nos dernières manifestations :
- Le 19 février, après-midi beignets au local. Belle réussite
 - Le 15 Mars participation de l'école Slovène pour la Fête des Mères à Freyming-Merlebach
 - Le 15 Avril prestation Chorale à Moutiers dans le cadre de " Livre mon ami "
 - Le 21 Avril rencontre des chorales slovènes en Europe à Freyming-Merlebach. Un bus a été mis à disposition pour les membres. Très beau concert en l'église St Maurice suivi d'une soirée dansante salle Vouters.
 - 1er festival " Mines en Fer "
 - Le 27 avril arrivée en soirée des chorales de Dax et Idrja suivi d'un vin d'honneur en présence des autorités municipales et un représentant de Belgique auprès de l'ambassade Slovène en Belgique.
 - Le 28 visite du Luxembourg pour les chorales, repas salle polyvalente puis concert en l'église St Gorgon : un énorme succès ! La soirée s'est poursuivie par un repas chantant avec plus de 350 personnes dans une ambiance amicale et festive.
 - Le 29 visite du musée des mines et repas salle polyvalente.
- Départ pour Fameck ou les 3 chorales ont donné un concert suivi d'un buffet salle Jean Morette.

Nous nous sommes quittés tard dans la soirée en nous promettant de nous revoir pour de nouvelles prestations.
 Merci à la municipalité pour son aide, aux organisateurs, aux cuisinières et tous les bénévoles pour leur présence et leur bonne humeur.

Le Comité

Prochaines manifestations :

- participation à la fête de la musique le 21 juin à Aumetz
- 5 août : fête champêtre au P.O ou salle polyvalente en cas de pluie.

L'A.F.F.I.

Le mot du président

Il y a 50 ans un groupe de personnes volontaires a décidé de créer notre association dont le but principal était l'entraide entre ouvriers.
 Quel bel élan de solidarité. En espérant continuer sur la voie tracée par nos anciens, pour ne pas oublier le pays qu'ils ont dû quitter afin de nourrir leurs familles, nous essayons ensemble de continuer l'organisation de fêtes pour perpétuer nos traditions et rester proches de nos racines.

Le président Bernini Hippolyte



Historique

C'est le 2 mai 1955 que 8 personnes décidèrent dans la salle à manger de la cantine, de créer la MUTUA SOCORSO, société de secours mutuels entre les Italiens.

Chaque adhérent était tenu de verser une cotisation mensuelle. En cas de maladie supérieure à 21 jours, une indemnité journalière était versée.

La MUTUA SOCORSO vivait grâce aux cotisations de ses adhérents, son bal traditionnel lui permettait des rentrées d'argent qui faisaient vivre l'association pour toutes ses festivités.

Suite à un changement de statut des mutuelles en 1989, la MUTUA SOCORSO devint une association à but non lucratif sous l'appellation d'ASSOCIATION FAMILIALE FRANCO ITALIENNE. Soit elle se transformait en véritable mutuelle, soit elle changeait ses attributions et ses activités.

C'est ainsi que fut créée l'AFFI que vous connaissez aujourd'hui. Elle a son siège 5 rue des Argonnes.

Depuis 57 ans ses manifestations annuelles ont évolué mais se poursuivent de manière différente :

- La Befana le 08 janvier 2012
- Le bal du muguet qui s'est transformé en soirée pâtes non stop le 12 mai 2012
- Les retrouvailles le 16 septembre 2012
- La participation au festival du film italien en novembre.

L'association et ses adhérents participent aux différentes manifestations de la commune et certains de ses membres font partie de ses instances.

Organigramme

Président : Bernini Hippolyte
 Vice-président : Bettiol Joseph
 Vice-président : Branchi Gino
 Trésorier : Comodi Aldo
 Trésorier adjoint : Marchetto Erminio
 Secrétaire : Moquay François
 Secrétaire adjoint : Buccì Jean Pierre
 Assesseurs : Omodei Lucien,
 Tornaboni Daniel, Néri Michel,
 Cervasi Antoine



GYM & MARCHÉ

La section danse dirigée par Adeline SALERNO étant en repos cette saison, la traditionnelle soirée « beignets » s'est déroulée sans fan-club ; mais les personnes présentes se sont bien amusées et ont joué le jeu des chaises musicales, la danse en chaîne, divers jeux de ballons, dans une ambiance musicale, sportive et surtout, pas sérieuse du tout !!!!!

Et comme toujours, après l'effort, le réconfort, en dégustant les beignets et autres pâtisseries confectionnés par les membres du comité, accompagnés de café, tisane, chocolat chaud

Réussite donc totale pour cette soirée.

Merci à tous de votre présence, aux bénévoles et à mon comité.

A l'année prochaine !

Rappel :

- Festivités pour les 35 ans du Club, samedi 23 juin ;
- Assemblée générale, vendredi 29 juin ;
- Marche de clôture, jeudi 5 juillet.

La Présidente, Bernadette Humbert

U.S. FOOT



L'ÉDUCATEUR, CIGALE-BORG.

L'équipe féminine de l'US AUMETZ vient de participer à un tournoi féminin de football à LAMBERSART dans le Nord. Douze équipes étaient engagées, AUMETZ a terminé

quatrième de cette compétition, ne chutant qu'en demi-finale. Nos filles ont également remporté la coupe du fair play, ce qui nous donne encore une satisfaction supplémentaire. Toutes nos joueuses étaient enchantées et heureuses de cette belle journée, fatiguées mais très fières de leur parcours, le rendez-vous étant déjà fixé pour l'année prochaine.

Le Samedi 09 Juin 2012, nous organisons le premier tournoi international de football féminin des moins de 18 ans qui aura lieu sur le stade Jean Marie Gorisek. Seront présentes les équipes suivantes :

Equipe nationale du Luxembourg des U18, l'AS Nancy Lorraine, une sélection de Lorraine, une sélection de Belgique, une sélection de Moselle et une entente Aumetz/Nancy.

Début des éliminatoires à 10 heures. Buvette et restauration sur place.

L'équipe fanion est actuellement en tête de son championnat après avoir disposé de l'équipe de LOMMERANGE (invaincue jusque là) sur le score de 2 à 1.

Encore trois matchs au programme avant la fin de la saison, en espérant que tous les efforts effectués jusqu'ici soient récompensés.

La Municipalité a également participé à cette réussite en remettant aux normes l'éclairage du terrain annexe et en effectuant un entretien quotidien du stade Jean Marie GORISEK.

Cette année encore l'US AUMETZ Football organise son traditionnel " FEU DE LA SAINT JEAN " dans l'enceinte du stade, le Samedi 30 Juin à partir 18h00. Mise à feu du bucher au coucher du soleil.

Restauration et buvette sur place, venez nombreux.

Le COMITE

MANIFESTATIONS

21 juin 2012

Ancrée depuis une dizaine d'années, la fête de la Musique est devenue une véritable tradition dans notre commune. Sachant mêler les associations locales, les prestations individuelles et les groupes musicaux régionaux, cette manifestation véhicule vraiment l'esprit convivial de la fête de la musique, telle qu'elle a été créée.

Cette année encore, nous vous attendons nombreux sur la place de l'hôtel de ville, le 21 juin dès 18H. Les amateurs de musique électrique auront droit à 5 concerts sur la grande scène.

Vous pourrez également apprécier les associations locales comme l'A.T.S.O, Génération Country et l'Harmonie.

Enfin, les mélomanes apprécieront les concerts du piano bar, avec, entre autres, la Chorale Bel Paese, les enfants du Périscolaire et de l'école de musique ...

OMODEI Arlette



14 juillet 2012

Le CCAS, la Municipalité et les associations locales, ont mis sur pied la 3^{ème} édition de ces festivités dans cette nouvelle configuration.

Tous les bénévoles 2011 ont donné leur accord, de nombreuses idées fusent tant sur la restauration, les stands, les animations.

Nous sommes donc tous impatients de vous retrouver le 14 juillet prochain pour une kermesse grandiose sous un soleil de plomb.

A très bientôt
Pour le CCAS

OMODEI Arlette



CONCOURS MUNICIPAL DES MAISONS FLEURIES

Pour la 3^{ème} année, la Municipalité organise un Concours de Maisons Fleuries. Toute personne intéressée peut s'adresser en mairie, s'y inscrire et y consulter le règlement.

La date limite d'inscription est fixée au 29 juin 2012.

NB : Pour la composition du Jury, si des personnes veulent en faire partie, s'adresser et s'inscrire en mairie. Il est à noter qu'un membre du jury ne pourra concourir.



Nouveaux Berceaux 2011 !

Mr le Maire Gilles Destremont et la Municipalité, en présence des représentants des associations ont félicité les heureux parents des 32 chérubins nés en 2011 dans la commune.

Le premier magistrat a souligné l'important investissement réalisé pour la maison de l'enfance qui accueille les enfants à partir de 3 mois jusqu'à 6 ans, pour les aires de jeux, ainsi que les aménagements sur la future place de l'Hôtel de Ville.

Après avoir distribué un jouet à chaque bambin l'assemblée a pu se désaltérer autour d'un pot de l'amitié.

Nouveaux arrivants 2011

C'est dans une ambiance conviviale et détendue que Mr le Maire et la Municipalité ont reçu les personnes qui se sont domiciliées durant l'année 2011 à Aumetz, le vendredi 24 février 2012 à 19h00 en Mairie.

Depuis plusieurs années, en effet, cette manifestation permet aux nouveaux venus d'échanger, de se rencontrer et de prendre contact autour d'une petite présentation de la municipalité et d'un pot de l'amitié.

Bienvenue à tous les nouveaux Aumessoises et Aumessois.



MANIFESTATIONS AUMETZ A VENIR

JUIN

01 juin : Journée citoyenne des enfants.....	Salle polyvalente
02 juin : Fête des Mères Municipalité.....	Salle Polyvalente
04 juin : Inauguration des Insolivres 2012.....	Médiathèque
09 juin : Tournoi Foot Filles de l'U.S. Foot.....	Stade
10 juin : Elections législatives 1er tour.....	Mairie
10 juin : Brocante du comité des fêtes.....	Temple et rues
15 juin : Clôture des Insolivres 2012.....	Déchèterie
17 juin : Kermesse de l'A.P.E.....	Salle polyvalente
17 juin : Elections législatives 2 ^{ème} tour.....	Mairie
19 juin : Clôture des activités: Association du 3 ^{ème} âge.....	Foyer St Gorgon
21 juin : Fête de la Musique.....	Place de la Mairie et Temple.
23 juin : Apéritif 35 ans - club "GYM et MARCHE".....	Mairie
24 juin : Danse - P'tites Nanas.....	Salle Polyvalente
24 juin : Tournoi - SCRABBLE.....	Mairie
25 juin : Danse - COUNTRY.....	Salle Polyvalente
29 juin : A.G. club "GYM et MARCHE".....	Mairie
30 juin : Feux de la St Jean de l'U.S. Foot.....	Stade

JUILLET

04 juillet : Centre aéré (du 9 juillet au 3 août).....	Maison de l'enfance
06 juillet : A.G. - U.S. Foot.....	Mairie
14 juillet : Kermesse populaire.....	Place de la Mairie et Temple

AOÛT

05 août : Journée plein air "Pic-nic" de l'A.T.S.O.....	P.O. ou salle Polyvalente
12 août : Challenge Gorisek de l'U.S. Foot.....	Stade
15 août : Challenge Gorisek de l'U.S. Foot.....	Stade
25 août : Vide Greniers de l'U.S. Foot.....	Place de la Mairie

SEPTEMBRE

04 septembre : Reprise des activités : association du 3 ^{ème} âge.....	Foyer St Gorgon
09 septembre : Marche populaire.....	Salle polyvalente
14 septembre : Réception des enseignants et parents d'élèves.....	Mairie
16 septembre : Journée retrouvailles de l'A.F.F.I.....	Salle polyvalente
29 septembre : Festivités pour les 90 ans de l'Harmonie.....	Salle polyvalente

TRIBUNE MAJORITÉ

La présidentielle est passée !

Comme une majorité de Français nous nous réjouissons de l'élection de François Hollande. Les attentes sont immenses et la déception sera d'autant plus grande si le nouveau Président de la République ne tient pas ses promesses. Dans ce cas, les conséquences seraient désastreuses et feraient le lit du Front National. Les législatives approchent : il faudra donner à François Hollande une majorité la plus à gauche possible pour d'une part infléchir sa politique vers une plus grande et plus juste répartition des richesses, et d'autre part l'aider à résister à la pression des milieux financiers, responsables de la crise actuelle. Au plan municipal, cette élection est aussi un signal d'espoir. Pendant le quinquennat de Sarkozy, l'Etat a supprimé des recettes ou a transféré des dépenses vers les collectivités locales, obligeant la plupart d'entre elles à augmenter les impôts locaux pour conserver le même niveau de recettes. Nous espérons que ce mouvement va s'inverser et que les communes, les départements et les régions pourront investir pour le bien des citoyens, car tel est l'objectif que nous avons en permanence en tête.

En attendant, les prochains rendez-vous décisifs, la majorité municipale souhaite à tous les Aumessoises et Aumessois de bonnes et bien méritées vacances d'été.

TRIBUNE OPPOSITION

NAISSANCES

- Jorick, Alfred, Eugène BONAZZA HAUSWALD.....le 12 février 2012.....à Thionville
- Zeyneb AFERle 20 février 2012.....à Briey
- Emeric PHILIPPE-MOUREYle 22 février 2012.....à Thionville
- Elisa, Marie, Gaëlle NOËL.....le 12 mars 2012.....à Esch-sur-Alzette
- Eva GASIS.....le 9 mars 2012.....à Thionville
- Ilan, Nolane KILBERTle 26 mars 2012.....à Thionville
- Timéo CHOLLOTle 15 avril 2012.....à Nancy
- Mathis CHOLLOT.....le 15 avril 2012.....à Nancy
- Flavie, Hélène SCHROEDERle 23 avril 2012.....à Thionville
- Raphaël Patrick Dominique CHOTINle 9 mai 2012.....à Metz

MARIAGES

- PICHA Sebastien et SACCHET Katiale 28 Avril 2012.....à 16 heures 30

DECES

- Frédéric SMOLINSKI, à Aumetzle 9 février 2012.....à l'âge de 49 ans
- Luigi COCETTA, à Thionvillele 12 février 2012.....à l'âge de 88 ans
- Oliana BELOGI, veuve MAZZONETTO à Villerupt.....le 18 février 2012.....à l'âge de 87 ans
- Joséphine FRISONI, veuve CHOTIN à Metz.....le 18 mars 2012.....à l'âge de 72 ans
- Antoine GEORGES, à Aumetzle 29 mars 2012.....à l'âge de 96 ans
- Josyane ALLARD, épouse HULTAJ à Thionville.....le 29 avril 2012.....à l'âge de 61 ans

TRANSPORTS EN COMMUN

La collectivité étudie les transports en commun sur la localité en faisant une enquête sur les besoins de la population (cochez les cases vous concernant)



- Utilisez vous les transports en commun au départ d'Aumetz comme
 Privé Scolaire Travail Autres

- Y a-t-il des besoins de transports en commun au départ d'Aumetz?
 Oui Non

- Quelles destinations?
 Thionville Longwy Luxembourg Autres

Départs 06-08 h 08-10 h 10-12 h 12-14 h 14-16 h 16-18 h 18-20 h 20-22 h h
 Retours 06-08 h 08-10 h 10-12 h 12-14 h 14-16 h 16-18 h 18-20 h 20-22 h h

Lundi Mardi mercredi Jeudi vendredi Samedi Dimanche

veuillez porter le coupon à la Mairie svp, merci

EMPLOI

Nous recherchons actuellement un(e) infirmier (ère) puéricultrice et un(e) auxiliaire de puériculture à temps partiel ou complet. Vous pouvez déposer vos candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) en mairie.

Emplois d'été

Comme tous les ans, la municipalité recrute de jeunes gens souhaitant travailler au sein de l'équipe communale pour la période du 15 juin au 15 septembre 2012. Les candidats(es) retenus(es) seront embauchés(es) pour une période de 3 semaines.

Conditions requises :

- Etre majeur

- Etre titulaire du permis B

Les lettres de candidature sont à adresser à :

6 Place de l'Hôtel de Ville - BP N° 18 - 57710 AUMETZ

Seules les candidatures présentées par écrit, avant le 1er juin 2012, seront prises en compte.

Emplois d'été pour le service enfance

Pour l'accueil de loisirs du 9 juillet au 3 août, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30, la municipalité recrute une personne dans ce service et pour cette période.

Conditions requises :

- Etre majeur

- Etre d'Aumetz

- Etre diplômé BAFA (ou équivalent)

- Expérience souhaitée en encadrement d'enfants de 3 ans à 11 ans.

Dépôt des candidatures : seules les candidatures présentées par écrit, avant le 1er juillet seront prises en compte.

Les lettres de candidature sont à adresser à :

M. le Maire d'Aumetz - 6 Place de l'Hôtel de Ville - BP N° 18 - 57710 AUMETZ